



REGLEMENT/CAHIER DES CHARGES PLATEAU QUALIFICATIF REGIONAL U20M

Dimanche 15 septembre 2019
à BRUZ (35)

Ce tournoi regroupe 9 équipes de la catégorie « U20M » postulants à la 1^{ère} phase du championnat de BRETAGNE 2019-2020. **Qualification des 6 premières équipes du plateau.**

CONDITION DE PARTICIPATION DES JOUEURS-JOUEUSES :

Les joueurs-joueuses et entraîneurs devront être qualifiés pour la saison 2019-2020.

Comme pour le championnat, les licences devront être présentées. En l'absence de licence, une pièce d'identité devra être présentée par tout joueur, joueuse et/ou entraîneur inscrit sur la feuille de match.

Une fiche récapitulative (expédiée précédemment) de la composition des équipes sera à présenter par chaque équipe à l'arrivée sur le site et à remettre à l'organisation.

PLANNING DES RENCONTRES :

Les équipes sont réparties dans 3 poules de 3 équipes.

Seront qualifiés pour le championnat régional :

- Le 1^{er} de chaque poule (A, B, C)
- Les vainqueurs des rencontres croisées 2^{ème}/3^{ème}

Début des matchs : 10h00 - Fin prévue à 17h30

REGLEMENT SPORTIF :

2 x 8 minutes décomptées.

1 temps-mort en 1^{ère} mi-temps – 2 temps-morts en deuxième mi-temps.

Durée de la mi-temps=3 minutes - Durée de prolongation : 3 minutes

Durant les poules, match nul possible

Joueur : 4 fautes personnelles – Equipe : 3 fautes d'équipe par mi-temps

Les autres règles sont celles en vigueur dans le règlement sportif de la catégorie

CLASSEMENT :

3 points pour 1 match gagné - 2 points pour 1 match nul - 1 point pour 1 match perdu

En cas d'égalité, point-avantage particulier puis quotient points marqués / points encaissés si nécessaire

ARBITRAGE :

Désignation des arbitres assurée par la CRO.

Les tables de marque seront assurées par les équipes venant de jouer (club hôte pour les premières rencontres et les matchs de qualification).

Les feuilles de match et listes de joueurs seront à faire parvenir à la Ligue de Bretagne par le responsable désigné de l'organisation le plus tôt possible pour permettre vérification.

Le représentant « Ligue » devra communiquer au président de la commission sportive de la Ligue le classement de ce plateau dès la compétition terminée.

Une feuille d'émargement comportant les rencontres sera à faire signer par les arbitres ayant officié et à retransmettre à la Ligue afin de permettre leur défraiement.

Tout litige éventuel sera géré par le responsable de la Ligue

CLUB SUPPORT :

Collation : Prévoir sandwiches ou repas froids pour les arbitres, responsable de la ligue et de l'organisation du plateau. Le tout à facturer à la Ligue après validation par le responsable Ligue de l'événement.

Matériel : 1 jeu de chasubles par salle – Matériels nécessaires aux tables de marque – Fléchage éventuel des salles.

Eau : 2 packs d'eau par équipe pour la journée.

Fin de participation : Prévoir des grandes bouteilles de jus de fruits pour les équipes.